

N° 2010-097

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 31 mars 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

<b>CONVOCAATION</b>	
Date	25/03/2010
Affichage	26/03/2010

<b>NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	31	2

**Etaient Présents** : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés** :

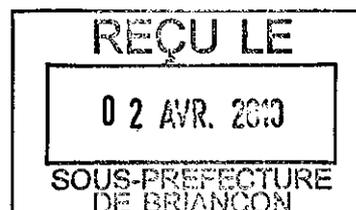
POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard  
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia

**THEME : PERSONNEL 1**

**OBJET : MODIFICATION DE  
L'ORGANIGRAMME DES  
PERSONNELS TITULAIRES ET  
AUXILIAIRES AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2010**

**Absents-Excusés** : POYAU Aurélie, RAPANOEL Séverine

**Secrétaire de Séance** : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Jacques JALADE

La Commission Administrative Paritaire départementale en sa séance du 22 février 2010, a émis un avis favorable sur les propositions d'avancements de grades au titre de l'année 2010.

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en sa séance du 25 mars 2010.

Il est proposé au Conseil Municipal la transformation des postes suivants :

### SUPPRESSIONS

- 2 postes d'Agent de Maîtrise.
- 4 postes d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe.
- 1 poste d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe.
- 2 postes d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- 1 poste d'Assistant Qualifié de Conservation de 2<sup>ème</sup> classe.
- 2 postes d'Educateur des APS de 2<sup>ème</sup> classe.
- 2 postes d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe.
- 1 poste d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe.
- 1 poste de Conservateur du Patrimoine
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe.

### CREATIONS

- 2 postes d'Agent de Maîtrise Principal.
- 1 poste d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe.  
*(les 3 autres postes ont été précédemment créés).*
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- 2 postes d'Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> classe.
- 1 poste d'Assistant Qualifié de Conservation de 1<sup>ère</sup> classe.
- 2 postes d'Educateur des APS de 1<sup>ère</sup> classe.
- 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- 2 postes d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe.
- 1 poste de Conservateur Chef du Patrimoine.
- 1 poste d'Agent de Maîtrise.
- 1 poste d'Agent de Maîtrise.

Ainsi que la création de 2 postes de Rédacteur (promotion interne) afin de renforcer l'encadrement intermédiaire.

Le tableau ci-joint reprend toutes les modifications énoncées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'accepter les propositions ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin)

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM  


TRANSMIS LE 2 - AVR. 2010

ÉVALUÉ LE 2 - AVR. 2010

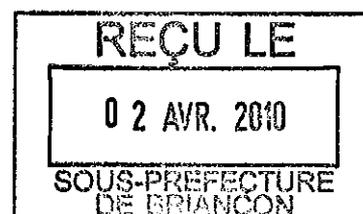
NOTIFIÉ LE



**ORGANIGRAMME DU PERSONNEL TITULAIRE & AUXILIAIRE**  
**Au 1er avril 2010**

Page 1

Grades	Effectifs au 01/01/10	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/04/10	Pourvus	Disponibles
D.G.S. (Plus 20 000 hab.)	1			1	1	
D.G.A.S. (Plus 20 000 hab.)	2			2	2	
Attaché	4			4	4	
Rédacteur Principal	1			1	1	
Rédacteur	1		2	3	1	2
Adjt Adm Ppal 1ère Cl.	4			4	4	
Adjt Adm Ppal 2ème Cl.	5		2	7	5	2
Adjoint Administratif 1ère Cl.	9	2	2	9	7	2
Adjoint Administratif 2ème Cl.	11	1	2	10	8	2
Adjoint Adm. réservé 2ème Cl.	2			2	2	
Chef Service P.Municipale	1			1	1	
Brigadier Chef Ppal	1			1	1	
Brigadier	2			2	2	
Gardien Police Municipale	6			6	6	
Assistant Qual. Patrimoine et Bibliothèques 1ère Cl.			1	1		1
Conservateur Chef Patrimoine			1	1		1
Conservateur Patrimoine	1	1				
Assist. Qual. Patrimoine et Bibliothèque 2ème classe	3	1		2	2	
Adjoint Patrim.Ppal 2ème Cl.	1			1	1	
Adjoint Patrimoine 2ème Cl.	1			1		1
Assist Qualifié Conservation	1			1		1
Animateurs Beaux-Arts	1			1	1	



Grades	Effectifs au 01/01/10	Suppressions	Créations	Effectifs au 01/04/10	Pourvus	Disponibles
ATSEM Principal 2ème Cl.	1			1	1	
ATSEM 1ère Cl.	16			16	16	
Conseiller des APS	1			1	1	
Educat. Sportif Hors Cl.	1			1	1	
Educat. Sportif 2ème Cl.	4	2		2	2	
Educateur Sportif 1ère Cl.			2	2		2
Directeur des ST (plus de 20 000 hab)	1			1		1
Ingénieur	1			1	1	
Technicien Principal	3			3	3	
Contrôleur de Travaux	1			1		1
Agent Maîtrise Ppal	2		2	4	2	2
Agent Maîtrise	10	2	2	10	8	2
Adjoint Techn. Ppal 1ère Cl.	6	1	2	7	5	2
Adjoint Techn. Ppal 2ème Cl.	10	3	1	8	7	1
Adjoint Techn. 1ère Cl.	11	1	1	11	7	4
Adjoint Techn. 2ème Cl.	46	1		45	42	3
<b>TOTAUX</b>	<b>172</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>175</b>	<b>145</b>	<b>30</b>

La différence entre postes pourvus (effectivement occupés) et postes disponibles comprend les postes sur lesquels les agents sont soit en disponibilité ou soit en détachement pas encore nommés et qui ne sont donc à la date du tableau "ni pourvus", "ni disponibles".